



Quatre événements de niveau 1 ont été répertoriés en 2015 à Cadarache, zéro sur le site du projet Iter.

/ PHOTOS STÉPHANE DUCLET ET ITER ORGANIZATION

Selon l'ASN, Cadarache doit faire mieux en environnement

L'Autorité de sûreté nucléaire reste vigilante quant à la fabrication dans les agences des sept pays

Il ne s'agit pas de dévoiler de secrets militaires, il s'agit, dans le partage de l'information, de dire que le nucléaire fait partie du quotidien." Serge Gouteyron, sous-préfet d'Aix-en-Provence, assis au côté de Fabienne Ellul et Dominique Conca, respectivement sous-préfets de Forcalquier et d'Apt, a pris la parole après le discours d'ouverture de Patricia Saez, présidente de la Commission locale d'information (Cli) de Cadarache.

Concomitante à la commission d'information auprès de l'Installation nucléaire de base secrète de Cadarache, lundi, elle a été l'occasion d'évoquer le fonctionnement des sites en 2015. Élus des collectivités concernées, représentants de l'État, de syndicats professionnels, et d'associations de protection de l'environnement étaient donc en mesure de questionner les autorités. Mais finalement, il y a eu peu d'interrogations.

En matière de sûreté nucléaire, si l'on note un satisfecit dans l'ensemble du fonctionnement des installations, le tableau n'est pas idyllique, des améliorations

étant à apporter dans certains domaines (infra). 2016 devra permettre de "poursuivre la démarche de promotion de la transparence et de la déclaration des événements significatifs dans l'ensemble des domaines", a souligné l'Autorité de sûreté nucléaire.

À la suite de l'accident de Fukushima, le 8 janvier 2015, l'ASN a décidé de prescriptions complémentaires prévoyant la construction de "noyaux durs" visant à prévenir un accident grave ou en limiter la progression, limiter les rejets radioactifs massifs et permettre à l'exploitant d'assurer ses missions dans la gestion d'une crise.

Des prescriptions qui concernent les installations RJH et Cabri, avec une date limite du 30 septembre 2018. En termes de dates, justement, quid du calendrier Iter? "Les 15 et 16 juin, le Conseil Iter se réunira et le planning sera consolidé pour s'assurer que les ressources en personnel et financières seront là." Pour une version définitive attendue en novembre.

"Nous ne sommes pas dans un monde de béni-oui-oui."

LE SOUS-PRÉFET D'AIX

Emmanuelle FABRE



Pour évoquer la situation de Cadarache et Iter, Fabienne Ellul, sous-préfet de Forcalquier, le sous-préfet d'Aix, Patricia Saez, présidente de la Commission locale d'information et Roger Pizot, président de la Commission d'information auprès de l'INBS.

LA SÛRETÉ NUCLEAIRE

INB: des conditions de sûreté globalement satisfaisantes mais...

En 2015, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a effectué 41 inspections sur le site du CEA de Cadarache (50 en 2014), 32 événements ont été recensés (23 en 2014) dont quatre classés au niveau 1.

L'ASN considère que la direction du centre maintient "une bonne implication dans la sûreté des installations nucléaires de base". Néanmoins, pour Laurent Deproît, chef de la division de Marseille de l'ASN, "des disparités entre INB demeurent". Alors que le centre connaît des travaux de construction, rénovation et démantèlement, l'ASN souligne que "des progrès sont attendus" en "gestion et suivi des sources radioactives scellées, gestion des équipements sous pression, pilotage des retours d'expérience émanant d'événements significatifs susceptibles d'intéresser

plusieurs INB du centre". En matière de radioprotection, l'ASN considère que "l'organisation actuelle est robuste"; en environnement, "la gestion des déchets est globalement satisfaisante. Les rejets des installations demeurent faibles. La radioactivité dans l'environnement est bien surveillée".

"La problématique est budgétaire"

Néanmoins, "la faiblesse de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les dossiers de modification remis par le CEA doit être améliorée". Sont notamment visés: la consommation d'eau, le rejet des effluents liquides et gazeux. "Les installations de traitement de déchet ne sont pas aux normes des risques de séisme et d'incendie." L'ASN considère que le pro-

jet du réacteur Jules-Horowitz "est mené avec rigueur et le chantier bien organisé". Le redémarrage du réacteur Cabri a été autorisé.

De fait, si la sûreté "est plutôt bonne", les réexamens décennaux des installations - 13 sont concernées d'ici à 2017 - sont "préoccupants". Et Laurent Deproît de détailler: "La problématique est budgétaire, en raison du gel des finances. Le CEA doit être en mesure de mettre les moyens financiers et humains adéquats or il tend à repousser les examens dans le temps? Ce n'est pas acceptable." Christian Bonnet, directeur du site, explique: "Nous avons un budget de 740 millions par an pour les opérations. Nous avons à mener un exercice de priorisation. En aucun cas, nous ne prendrons de risque sur la sûreté."

EN HAUSSE

La CGT distribue un carton vert Alain Champarnaud, représentant de la CGT à la Cli, a donné le sourire à l'assemblée. "À la CGT, on ne distribue pas que des cartons rouges. Je vous en donne un vert concernant la réforme de l'inspection du travail, a-t-il indiqué à Dominique Guyot, directrice déléguée de l'unité 13 de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Nous étions très sceptiques, mais l'inspecteur du travail qui a été nommé est beaucoup plus présent sur le site que son prédécesseur."

LE CONTRÔLE DU TRAVAIL À ITER

"Pas de manquement grave aux règles de sécurité"

Dans un contexte de réforme de l'inspection du travail intervenue à la fin de l'année 2014, en 2015, les services ont effectué six visites sur le site d'Iter où 14 entreprises françaises et étrangères ont été contrôlées - donnant lieu à 22 courriers d'observation concernant les risques liés au levage, au soudage, aux risques de circulation, d'éboulement et aux risques de chute.

C'est justement sur une chute grave d'un intérimaire espagnol intervenant pour le compte d'une entreprise française, le 8 mai 2015 - chute de plus de 7 m, à partir de la passerelle d'un mur de coffrage - que les services ont enquêté.

La victime a bénéficié d'une interruption du temps de travail de 280 jours. L'inspection du travail a également participé à des Collèges interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail et au Comité hygiène et sécurité du siège d'Iter. "Hormis cet accident, nous ne constatons pas de manquement grave aux règles de sécurité et l'on constate une bonne réactivité pour les mises en

conformité." Et Dominique Guyot, directrice déléguée de l'Unité départementale des Bouches-du-Rhône de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de prévenir: "Nous ferons des contrôles de nuit et de week-end pour nous assurer que les actions sont bien respectées." L'infraction la plus fréquente? "Les opérations de contrôle sur l'hébergement collectif n'ont pas commencé. Pour les rémunérations, nous n'avons pas constaté d'infraction sur les salaires minimaux, plutôt sur les compléments de rémunération."

Au cours de l'année 2016, le contrôle des prestations de service internationales sera poursuivi "afin d'éviter toute forme de concurrence déloyale et de dumping social". Nouveauté: cette année, des "sanctions administratives sont possibles pour les entreprises ne respectant pas les formalités de déclaration de détachement et des droits fondamentaux (hébergement collectif, rémunération, durée du temps de travail)".

À ITER

La vigilance

Cinq inspections ont été menées (six en 2014) et aucun événement significatif n'a été relevé. L'ASN relève des efforts significatifs dans l'organisation du projet et dans l'appropriation de la culture de sûreté, toutefois, elle reste vigilante.

Concernant la fabrication d'équipements par les intervenants extérieurs, l'ASN considère que le bilan est mitigé en termes de détection d'écarts par l'exploitant et de respect par les intervenants extérieurs.

NUCLEAIRE DE DÉFENSE

En 2015, quatre inspections ont été réalisées sur le périmètre des installations nucléaires de base secrète et 17 événements ont concerné celles-ci "dont un classé en catégorie 1, a détaillé Didier Ziarnowski, chargé d'affaires de l'Autorité de sûreté nucléaire défense (ASND). Le nombre d'événements est plus important sans qu'ils soient eux-mêmes plus importants". L'événement de niveau 1 concernait la rupture d'un câble de levage d'un appareil de manutention d'emballage de transports "sans impact pour l'environnement". De fait, l'ASND considère le niveau de sûreté "satisfaisant à la lumière des rapports d'inspection des événements déclarés et du bilan annuel". En 2016, sept inspections sont programmées et une conjointe - un nombre plus important qu'habituellement en raison du démarrage du réacteur RES.